

Bonjour Madame Géry,

Je fais suite à votre message de mécontentement de vendredi soir.

Je ne peux que le comprendre et entendre votre inquiétude.

Afin de ne pas vous laisser sans réponse, je vous apporte mon éclairage sur la situation et partage avec vous les éléments en ma possession.

Pour rappel, l'affectation des enseignants ne dépend pas de l'inspection de circonscription mais bien de la Direction académique des Hauts-de-Seine. Les dysfonctionnements de ce début d'année ont été remontés par mes services grâce à une étroite collaboration avec la directrice de l'école.

En attendant la nomination d'un enseignant pour compléter le mi-temps de la maîtresse, nous avons réussi à positionner un remplaçant cette semaine.

J'ai bien conscience du désarroi des élèves, de l'incompréhension des familles et de la tension que génère ce début d'année complexe auprès de l'équipe enseignante et continue de mon côté à solliciter la Direction académique afin de débloquer cette situation au plus vite.

Concernant le positionnement des deux PES sur la classe de CM2A, il relève de la décision de la directrice de l'école après consultation du conseil des maîtres, la répartition des élèves et des enseignants relevant de ses prérogatives. Je laisse donc Madame Criticos vous répondre et vous rassurer sur ce point.

Restant à votre écoute,

Bien à vous,

Youmna Tohmé
Inspectrice de l'éducation nationale
16^{ème} circonscription d'Issy-les-Moulineaux